

Bridge Club du Léman



Assemblée Générale du 15 octobre 2022 à 13h15 au club du Léman

La séance est ouverte à 13h15 en présence de 58 personnes (56 inscrites au tournoi + 2 : Rianne Baume et Françoise Mages).

Sont excusés :

Mmes et MM : Odile Cornu, Angela Croxford, Cédric Margot, Gojko Zivcovic

Pierre Margot prend les notes pour la rédaction du PV.

1) Souhails de bienvenue par le Président :

François Magnin est heureux de retrouver les membres de notre club et leur souhaite la bienvenue.

Malheureusement il doit faire part du décès de plusieurs de nos membres : Anne Giner, Claudine Gueydan, Colette Perroud. Une minute de silence nous permet de saluer leur souvenir.

L'AG a été convoquée dans les délais statutaires et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté.

Le président remercie le comité pour son travail ainsi que des membres qui l'ont aidé dans ses tâches au cours de ces derniers mois en particulier les vérificateurs de comptes, Dominique Carrupt pour le bouclage des comptes, les préparatrices et les préparateurs des données. A cet égard il remercie Mauricette Vuillemin qui se retire pour cette activité après plus de 7 ans. Avis aux amateurs, à s'annoncer auprès de Pierre.

Les bridgeuses et bridgeurs ne sont pas oubliés dans les remerciements, par leurs participations, ils font vivre le Club. Le Club compte 123 membres.

2) Adoption du PV de l'AG 2021 en ligne :

Le PV de l'AGO 2021 est accepté à l'unanimité.

3) Présentation des comptes :

Dominique Carrupt présente les comptes. Il commente les différents postes de façon détaillée.

Il est à relever que les charges et recettes sont en augmentation pour l'exercice 2021-2022 du fait de l'activité du club, après sa réouverture en fin de crise pandémique aigüe ; ce qui laisse apparaître un gain pour l'exercice de Fr. 893.76.

Dominique passe en revue les différents postes des comptes et du bilan. Il n'y a pas de question en fin de présentation.

Le financement du 40^{ème} n'apparaît pas dans les comptes, c'était une réserve destinée à cet effet.

La situation financière est saine.

4) Rapport des vérificatrices et vérificateur et adoption des comptes :

Marianne Fabarez-Vogt, Ria Ladders et Albert Portmann ont vérifié les comptes et font état que la comptabilité, basée sur les relevés bancaires, est régulièrement tenue, que le compte d'exploitation concorde avec la comptabilité et montre un gain de Fr. 893.76.- et que le bilan de l'Association s'élève au 30 juin 2022 à Fr. 277'798.45.

Marianne Fabarez-Vogt propose d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Après remerciements, Marianne Fabarez-Vogt, Ria Ladders et Albert Portmann acceptent leur reconduction, adoptée par acclamation.

5) Election du comité :

Inge Walker a présenté sa démission après de nombreuses années au comité. Le comité et son président la remercient vivement pour son engagement et se réjouissent de continuer de la voir autour d'une table de bridge ! Le comité, par ailleurs, se représente dans son ensemble, mais un appel est lancé pour compléter l'équipe à l'avenir. Le président accueillera volontiers des candidatures

Une petite note sympathique a également été envoyée pour Maja et mérite une mention. Nicole Proença qui, malheureusement, quitte le club momentanément a écrit : « Tu es une responsable très compétente et dévouée, nous tenons (Michelle, Edith, Heinz et moi) et nous accordons à le souligner : Bravo et merci » (applaudissements des participants).

6) Activités du Club :

- 1) La fête du 40^{ème} s'est déroulée à l'Hôtel Helvétie à Montreux en juin 2022, suite à un report de 2 ans. Le tournoi individuel a été bien reçu.
- 2) Le tournoi d'automne s'est bien passé avec la participation de 64 joueurs avec les joueurs du club qui se sont illustrés !
- 3) Le club n'a pas eu de jeunes dans le cadre du passeport vacances de Vevey Riviera en juillet 2022, une nouvelle tentative sera faite en 2023.
- 4) Les mardis instructifs ont vu des participations variables. L'effort en vaut-il la peine ? (mai et juin annulés, 16 et 9 participants en septembre et octobre). Ces cours sont payants (CHF 5.- pour membres et CHF 10.- pour non-membres) : ces coûts ne couvrent que les frais fixes du club et les enseignants sont bénévoles.
- 5) Les ligues sont prévues en novembre les 3 premiers week-ends avec 6 équipes qui portent le flambeau du club, donc pas de tournois réguliers à ces dates.
- 6) Le tournoi de Noël est fixé au samedi 10 décembre. Ce sera à nouveau un tournoi individuel, suivi par un repas au club (à définir).
- 7) Le tournoi du Léman aura lieu fin avril, début mai 2023.
- 8) Le comité serait heureux de pouvoir offrir d'autres activités, mais devrait avoir quelques forces nouvelles : avis aux amatrices et amateurs !

7) Propositions du Comité

Voir les activités du club (point 6 ci-dessus).

Le club a émis 600 parts remboursables par tirage au sort à raison d'une part par année lors de l'AG. Comme cela n'avait pas été possible ces deux dernières années, ce sont 3 parts sociales qui sont tirées au sort. Le président demande à 3 membres un nombre entre 1 et 500. Ce sont les parts No 199, 250 et 339 qui sont tirées au sort. Le club n'ayant aucune liste, les propriétaires de ces parts peuvent s'annoncer au comité.

8) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été reçue.

Cependant, plusieurs membres regrettent de n'avoir pas pu suivre le contenu de l'AG faute d'amplification (haut-parleurs présents mais en panne). Une demande est faite pour que l'installation soit remise en service, ce qui sera fait.

Jocelyne Müller encourage les membres à participer aux mardis instructifs, elle les trouve très enrichissant.

La séance est levée à 14 h, suivie par le tournoi, gratuit, et d'une collation à la fin du tournoi.



Rue des Bosquets 33 – 1800 Vevey
021 921.34.81

e-mail : bcleman@bluewin.ch - <http://www.bridgeclubduleman.c>